

réseaux d'observateurs du milieu subaquatique

séminaires des cadres bio de la CNEBS
crétail - 9 et 10 octobre 2010

réseaux d'observateurs du milieu subaquatique

Les besoins d'inventaires et de suivi des habitats et des espèces dans le domaine littoral vont croissants et s'inscrivent désormais dans le cadre de la préservation et de la gestion du patrimoine naturel à l'échelle européenne. Ils répondent également aux nécessités d'évaluer les conséquences écologiques de pollutions diffuses ou accidentelles

Directive "Habitats"

Cette directive européenne, adoptée en 1992 [rio], instaure l'obligation de préserver les habitats et les espèces qualifiés d'intérêt communautaire. Chaque Etat membre, dont la France, a été chargé d'identifier sur son territoire, puis de désigner comme Zones Spéciales de Conservation (ZSC), les sites importants pour la sauvegarde des habitats et des espèces visés par la directive. Ces zones bénéficient de mesures réglementaires ou contractuelles et, le cas échéant, de plans de gestion permettant leur préservation à long terme, en intégrant les activités humaines dans une démarche de développement durable. L'ensemble des ZSC constitue le réseau européen des sites protégés, baptisé "Natura 2000".

séminaires des cadres bio de la CNEBS
crétail - 9 et 10 octobre 2010

réseaux d'observateurs du milieu subaquatique

démarche citoyenne éco-volontaire vis-à-vis de la biodiversité marine

observatoires

vigie-nature

programme de sciences participatives, collaboratives...

les sciences citoyennes et participatives

Notion qui désigne des programmes de recherche associant des scientifiques et une participation «citoyenne» d'amateurs volontaires, d'amateurs éclairés, de spécialistes à la retraite, etc...

très populaire dans les pays anglo-saxons (le Canada notamment, avec le ROMM),

Encore peu développé en France, et surtout dans le milieu terrestre

Existe surtout sous forme de portail internet avec appel à participation «individuelle»

Exemples : **hippo Atlas** (Peau bleue)

portail d'observation des méduses en Méditerranée,

Cybelle Méditerranée

ONEM (observatoire naturaliste des écosystèmes méditerranéens)

3 grands types de programmes existent :

- des programmes initiés par des scientifiques, qui ont besoin d'observateurs volontaires (experts, amateurs ou néophytes du domaine scientifique concerné) pour les aider à collecter un grand nombre de données ou des données sur un vaste territoire ou sur une longue durée (**observatoire des papillons de jardin du MNHN**)

- des projets d'initiative citoyenne auxquels des scientifiques se sont associés ou intégrés (**cybelle**)

- des programmes initialement co-construits entre scientifiques et citoyens intéressés par un même sujet d'étude ou objectif (**RSC**)

Dans tous les cas, les citoyens volontaires effectuent (en respectant un protocole préparé ou validé par des scientifiques) des observations, des mesures, des échantillonnages ou comptages et transmettent ces données (brutes ou préparées) afin qu'elles soient traitées et analysées par les scientifiques

Vigie Nature : surveiller la biodiversité qui nous entoure

Initié et mis en place par le Museum National d'Histoire Naturelle, le programme Vigie Nature est un dispositif coordonné au niveau national et déployé au niveau régional de suivi de l'état de santé de la nature ordinaire à travers des groupes indicateurs de biodiversité (oiseaux, papillons, chauve-souris, plantes et amphibiens, à venir les zones humides et le milieu marin).

Il a pour but **d'observer à grande échelle, et sur le long terme**, l'évolution de la biodiversité sur le territoire français afin d'engager des actions concrètes. Pour collecter ces données, **Vigie Nature s'appuie sur des réseaux de naturalistes volontaires et tout citoyen sensible à l'avenir de notre planète.**

Vigie nature propose des protocoles simples et rigoureux, adaptés à un grand nombre d'observateurs, adossés à

des plans d'échantillonnage permettant d'extrapoler les observations à l'ensemble d'une région.

Il vise également à fédérer ces réseaux d'observateurs naturalistes volontaires.

La coordination au niveau national repose sur une équipe scientifique parmi les leaders en France et en Europe pour l'étude des impacts des changements globaux sur la biodiversité et la conception d'indicateurs.

Observatoires de l'environnement

structure, généralement publique ou associative, collectant et centralisant des données environnementales, sous forme d'indicateur, pour la surveillance (ou **bio-monitoring**), la gestion et/ou l'élaboration et l'évaluation des politiques environnementales.

Les données observées viennent de sources nombreuses et de différents niveaux géographiques et séries temporelles.

Elles sont rassemblées ou agrégées, éventuellement au sein d'une structure supra nationale (Europe, ONU...), d'un pôle de compétence en environnement ou d'un observatoire dédié (Exemple : **Observatoire de la biodiversité**, collectant des Indicateurs de biodiversité).

Les moyens d'acquisition de ces données sont les moyens classiques de l'observation humaine directe, mais aussi la bioindication, l'acquisition automatique de données via des capteurs ou encore l'analyse d'imagerie aérienne et/ou satellitaire (télédétection).

La première fonction d'un observatoire est la surveillance de l'environnement. Ceci passe généralement par la création de bases de données et de séries statistiques ou descriptives à régulièrement mettre à jour. Leur couverture thématique et géographique est plus ou moins restreinte à un certain territoire (ex : **L'observatoire de la biodiversité et des usages marins littoraux à Port-Cros**) et/ou à un certain nombre d'indicateurs choisis en fonction d'objectifs initiaux de suivi ;

Certains de ces observatoires ont un objectif applicatif direct (ex : certification, évaluation d'impacts d'aménagements...).

D'autres sont plutôt **des outils de recherche** (recueil et valorisation des données scientifiques) ou **d'évaluation** (ex : cartographie des corridors biologiques, observatoires de la qualité de l'air, de l'eau ou des sols, etc.

L'observatoire de la biodiversité et des usages marins littoraux à Port-Cros est conçu comme un outil d'aide à la décision et à la gestion des territoires marins des îles d'Hyères et du littoral attenant.

réseau de plongeurs-observateurs du milieu subaquatique : pour quoi faire ?

séminaires des cadres bio de la CNEBS
crétail - 9 et 10 octobre 2010

- **capitaliser** et **mutualiser** des informations sur les milieux sous-marins
- **contribuer au développement durable** des activités subaquatiques en encourageant les actions susceptibles de limiter l'impact potentiel de ces activités sur les habitats et les écosystèmes les plus sensibles
- **conjuguer les moyens** pour la mise en oeuvre des outils et des mesures de gestions appropriés.
- **coordonner et pérenniser** les actions, les initiatives
- **contribuer et soutenir des actions pédagogiques** et de communication en ce qui concerne les espèces en danger.
- **valoriser** les efforts d'acquisition de données ou de diffusion de l'information
- **regrouper scientifiques et non-scientifiques**
et de manière plus concrète pour nous :
- **surveiller** l'évolution des sites habituels de plongée
- sensibiliser les autres pratiquants aux richesses, particularités, fragilités de ce sites
- **repérer et alerter** la société sur les évolutions, les pollutions, les dégradations
- communiquer sur le rôle de chaque plongeur
- **impliquer les plongeurs** dans la connaissance et la préservation de l'environnement
-

séminaires des cadres bio de la CNEBS
crétail - 9 et 10 octobre 2010

Agence des Aires Marines Protégées	Agence de l'Eau Rhône Méditerranée
observateurs du monde sous-marin, les plongeurs peuvent jouer un rôle de sentinelle, de veille, d'alerte et se mobiliser pour des collectes de données en lien avec des inventaires ou des campagnes de recensement	
un réseau français d'observateurs subaquatiques	un réseau de plongeurs «les sentinelles bleues»
constitution auprès d'un prestataire/consultant en charge d'animer, piloter et coordonner le projet pour et avec l'Agence des aires marines protégées.	constitution par la FFESSM, avec l'appui financier de l'Agence de l'eau qui valide la pertinence des projets. le CDN en assure le pilotage et les orientations, et anime le comité de pilotage en partenariat avec l'Agence de l'Eau
s'appuie sur les initiatives développées par des gestionnaires d'aires marines protégées et par des organisations associatives en vue d'alimenter des bases de données liées à la biodiversité marine ou par toute autre partie prenante contribuant à cette dynamique d'inventaire participatif.	s'appuie sur des opérations pilotes fédérales permettant de mobiliser des clubs et des personnes ressources, sur l'ensemble du littoral méditerranéen national, en vue de repérer les motivations, les outils, mais aussi les besoins des clubs pour organiser cette veille.
<p>Dans un premier temps, il est attendu du prestataire :</p> <ul style="list-style-type: none"> -un inventaire des dispositifs de suivis et de collecte de données existants, des organisations impliquées et acteurs pour constituer une base de données de référence et identifier des correspondants réseaux - la définition d'outils de suivi ou de relevés - la création d'un portail web-test -l'organisation d'une première campagne avec le PNM Iroise avec implications des plongeurs locaux 	<p>mise en oeuvre effective des 11 opérations pilotes retenues en Méditerranée, avec 3 principales orientations :</p> <ul style="list-style-type: none"> - une veille générale sur le milieu naturel, - le suivi de récifs artificiels, I - l'élaboration d'outils pédagogiques de découverte et d'observation <p>Ces opérations pilotes permettent de repérer les motivations, les outils, mais aussi les besoins des clubs pour organiser cette veille.</p>
Identifier des relais, construire des outils pédagogiques, organiser la collecte et l'accès aux données.	
<ul style="list-style-type: none"> -développer des méthodologies et protocoles simplifiés d'observation d'une partie de la biodiversité sous-marine en lien avec les gestionnaires d'aires marines protégées et des questions que se posent des scientifiques -Alimenter le Système d'Information sur la Nature et les Paysages et son volet mer SINP et restituer les synthèses vers ceux qui ont collectés des données sur le terrain 	<ul style="list-style-type: none"> - mettre en place un protocole simple et d'identifier les modalités de sa déclinaison auprès du plus grand nombre - traiter les questions de la "bancarisation" des données permettant de capitaliser et de valoriser toutes les observations, en direct ou en partenariat via des organisations telles que l'Agence de l'eau ou l'IFREMER - créer des synergies entre les différents suivis réalisés

OBJECTIF COMMUN :

Développer les sciences participatives

Quelque soit le nom , réseau d'observateur, observatoire, vigie nature, sentinelles, l'un des objectifs est d'inciter les citoyens à apporter leur contribution à la connaissance de la biodiversité.

Des dispositifs sont mis en place pour que le plus grand nombre puisse, par l'observation de son environnement quotidien, participer à la création de recueils de données à l'instar de ce qui existe déjà pour des indicateurs du milieu terrestre.

La base de données résultante est mise à libre disposition de la communauté scientifique.

séminaires des cadres bio de la CNEBS
créteil - 9 et 10 octobre 2010

En résumé, un réseau c'est partager :

- Des connaissances et des savoirs
- Des pratiques et des expériences
- Des données et des informations
- Du plaisir et des passions

séminaires des cadres bio de la CNEBS
crétail - 9 et 10 octobre 2010

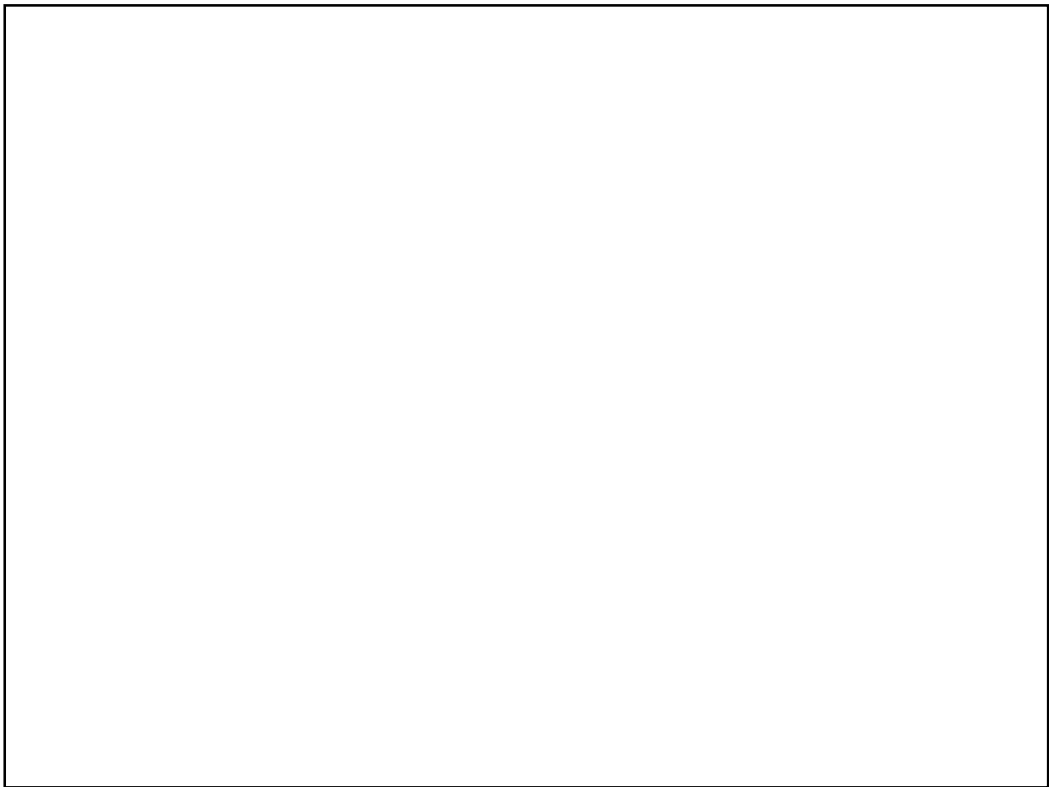
réseaux d'observateurs du
milieu subaquatique

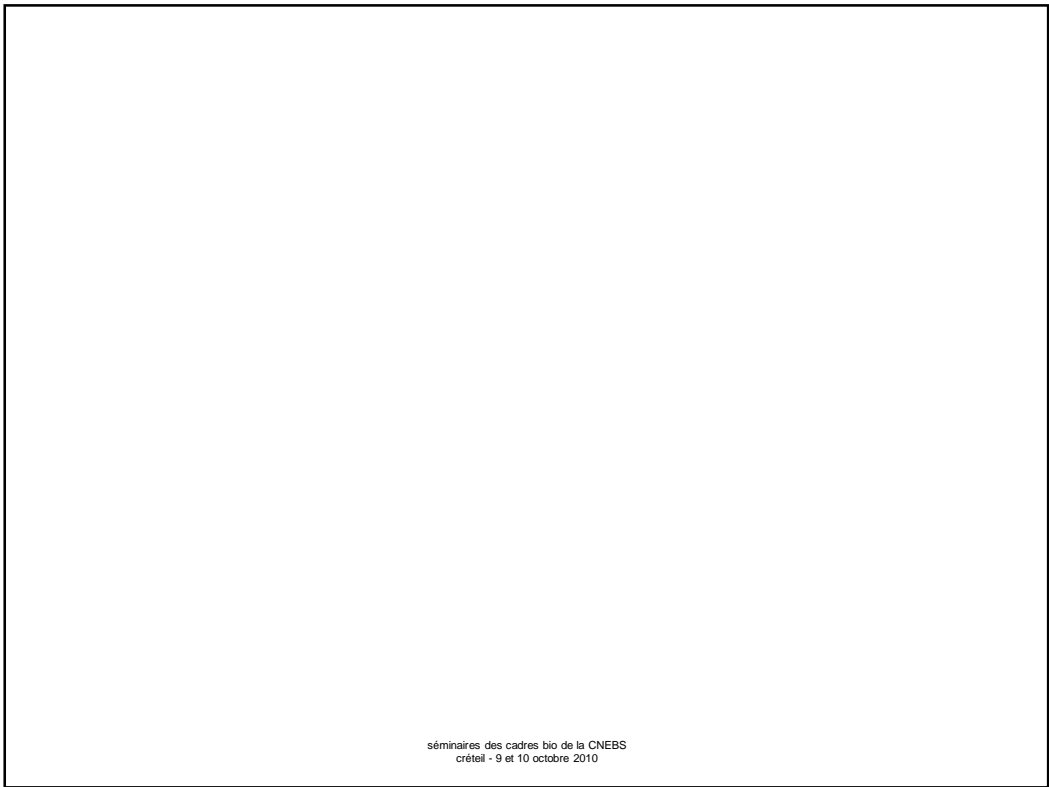
séminaires des cadres bio de la CNEBS
crétail - 9 et 10 octobre 2010

réseaux d'observateurs du milieu subaquatique

séminaires des cadres bio de la CNEBS
créteil - 9 et 10 octobre 2010

réseaux d'observateurs du milieu subaquatique





-
-
-
-
-
-
-
-
-
-
-
-
-
-
-

séminaires des cadres bio de la CNEBS
crétail - 9 et 10 octobre 2010

SINP@mer	

séminaires des cadres bio de la CNEBS
créteil - 9 et 10 octobre 2010

-
-
-
-

séminaires des cadres bio de la CNEBS
créteil - 9 et 10 octobre 2010